

# Volet pédagogique LP

## Recommandations aux professeurs de lycée professionnel

Les IEN ET-EG souhaitent vous accompagner dans la préparation de la rentrée 2020, rentrée singulière qui s'inscrit dans un contexte très particulier. Une période de confinement a été suivie d'une reprise partielle des enseignements dans les classes. La rentrée sera marquée par l'organisation de la session des examens de septembre qui aura également une incidence sur les enseignements en lycée professionnel.

Après les congés d'été, il s'agira de remobiliser les élèves afin de repartir sur des bases solides et leur permettre de reprendre confiance pour réussir dans la voie qu'ils ont choisie.

### Accueillir : la période d'accueil et d'intégration

---

La *période d'accueil et d'intégration*, déjà instituée au lycée professionnel, sera cette année l'occasion de diagnostiquer les besoins après une période de rupture conséquente. Elle concerne prioritairement :

- les nouveaux élèves entrants (Cf. [circulaire mars 2016](#)) ;
- les élèves qui arrivent dans l'établissement suite à une seconde Famille de métiers ;
- les élèves issus de passerelles.

Ces élèves bénéficieront d'un accueil particulier lors *d'entretiens individuels* qui permettront par la suite de mettre en place un suivi individualisé. Ces entretiens pourront cibler les besoins liés aux usages du numérique, permettent de faire un bilan sur ce qui aura pu être travaillé en distanciel. Ils pourront aussi être des temps de réflexion individuelle, des temps de partages en groupes, des temps d'auto-évaluation pour réengager les jeunes dans le collectif et leur parcours de formation.

### Évaluer : l'évaluation diagnostique

---

L'*évaluation diagnostique* sera particulièrement importante cette année pour mesurer les effets des perturbations induites par les conditions sanitaires de l'année 2019-2020. *Toutefois, il convient d'éviter de se lancer dans des batteries de tests qui pourraient s'avérer longues et difficiles à analyser et mal vécues par les élèves.*

L'équipe pédagogique pourra s'appuyer utilement sur les *tests de positionnement* à l'entrée en seconde pour les évaluations de mathématiques et de français en seconde professionnelle et, pour la première fois, en première année de CAP.

Pour l'ensemble des disciplines et des niveaux, il sera utile d'inscrire l'évaluation diagnostique des élèves dans une temporalité choisie dès la rentrée. Elle pourra se prolonger jusqu'aux vacances d'automne, par touches successives, au début des séquences et séances.

Cette évaluation diagnostique sera d'autant plus riche et significative que les divers éléments seront partagés au sein des équipes pédagogiques.

Une part de l'évaluation pourra être dédiée aux compétences numériques, notamment celles développées pendant la période d'isolement sanitaire, utiles au travail à distance.

### Adapter des parcours de formation individualisés

---

Après la première prise de contact lors des entretiens de rentrée, l'équipe évaluera les acquis des élèves durant les premières semaines. Le professeur chargé de la coordination de l'*accompagnement renforcé* au sein de l'équipe pourra s'emparer des résultats des évaluations afin d'établir un parcours adapté à chaque élève : il s'agit de permettre à l'élève de construire le parcours individualisé répondant le mieux à ses besoins et à son projet. Les volets accompagnement personnalisé et consolidation des acquis fondamentaux de l'accompagnement renforcé seront donc à adapter et à calibrer en conséquence. Toutefois, tous les

enseignants resteront vigilants à répondre à ces besoins spécifiques dans le cadre de leurs enseignements. Le volet orientation permettra également de conforter les choix d'orientations post-3<sup>e</sup> et post seconde Famille de métiers des élèves.

Le travail personnel des élèves hors la classe et, pour les élèves de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers, le *dispositif « devoirs faits »*, doivent impérativement être mis à profit dès la rentrée pour tenter de pallier les différences d'acquis constatés.

## Adapter les progressions et le travail à distance

---

Dans la perspective d'une éventuelle reprise de la pandémie, il sera utile que les professeurs repèrent dans leurs programmes et référentiels ce qu'il convient de traiter de façon privilégiée en présentiel et ce qui peut être abordé plus aisément en distanciel. Ces éléments les guideront dans l'élaboration de leur *progression annuelle*. En la matière, les équipes peuvent utilement se référer au guide académique « [Reprise progressive dans les établissements du second degré - Mars-juin 2020](#). »

Par ailleurs, *il n'est pas attendu qu'une partie de l'année soit consacrée à traiter les éléments de programme ou de référentiel des années antérieures*. Les apports éventuellement nécessaires peuvent être donnés au fur et à mesure des besoins constatés, dans le cadre du cours dans une approche différenciée ou dans un autre cadre, comme l'accompagnement personnalisé ou hors la classe grâce aux outils numériques.

Les compléments de formation nécessaires pourront éventuellement faire l'objet de séances pédagogiques en classes inversées (Cf. <https://disciplines.ac-toulouse.fr/innovation-experimentation/les-classes-inversees-une-reponse-possible-la-continuite-pedagogique>).

## Adapter les pratiques pédagogiques

---

Une entrée rapide dans le travail de l'année rassurera les élèves et leur permettra de retrouver les repères nécessaires.

Il paraît plus que jamais indispensable de *différencier* l'enseignement pour favoriser la motivation des élèves par des travaux adaptés à chacun. Des travaux collaboratifs ou coopératifs permettront de développer les compétences sociales tout en reconstituant le groupe classe.

Concernant les *usages du numérique*, la pédagogie mise en œuvre pourra s'appuyer sur les compétences développées durant la période de confinement. Une réflexion spécifique sur le travail à distance et son organisation devra être envisagée :

- en équipe pédagogique, afin d'harmoniser les pratiques et les outils. Une coordination entre les disciplines permettra d'équilibrer les travaux demandés aux élèves et de rendre plus lisible l'action pédagogique ;
- en classe pour former les élèves aux outils de communication et de travail à distance ;
- en accompagnement personnalisé pour un renforcement méthodologique.

PIX, en tant qu'outil de formation, d'évaluation et de certification, pourra utilement être intégré dans les progressions afin de favoriser le développement chez les élèves de la maîtrise des compétences numériques (Cf. <https://disciplines.ac-toulouse.fr/dane/pix-cultivez-vos-competences-numeriques>).